

HISTOIRE DU CLUB

D'abord intégré dans une structure regroupant plusieurs associations sportives

16 Février 1945 • Déclaration de la création de l'Association à la sous-préfecture de Pontoise. • Election de M. Gave (membre fondateur) à la Présidence de l'Association (1945-?).

6 Mars 1945 • Déclarée Association loi 1901 sous le N°2338. • Parution au Journal Officiel de l'Association.

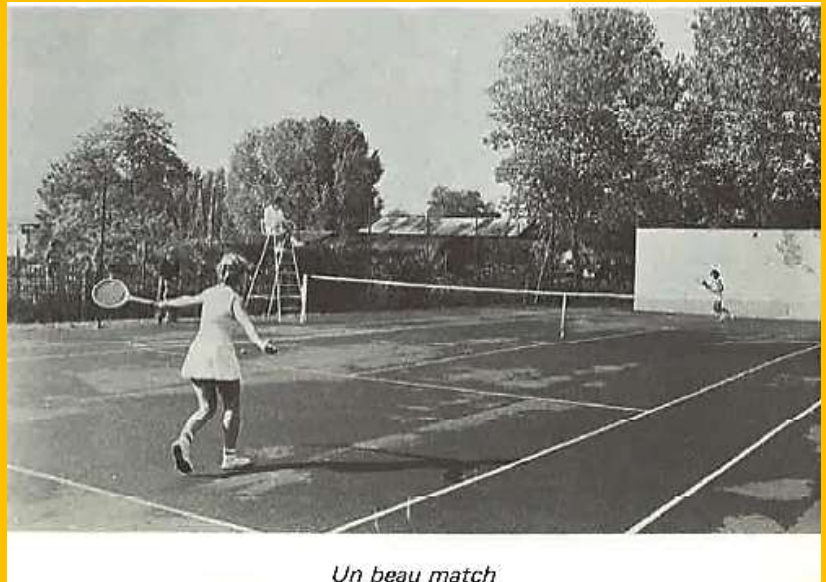
8 Juillet 1946 • Modification de l'appellation de l'Association en « Association Sportive de Saint-Gratien, Société Municipale »

1972 • Création de la section Tennis. Rejoignant les sections Football, Escrime, Basket-Ball, Judo, proposant également une activité Jiu-Ji ji tsu activité Aïkido, Tennis de Table, Handball, Pétanque, Boules Lyonnaises.

1975 . 2 petits terrains extérieurs rue des cressonnières sans profondeur principalement occupés par le personnel municipal. Rapidement, les adhérents affluent.

- Des cours de tennis : 2 courts de tennis ont été implantés depuis le printemps derrière les salles des Cressonnières. Ils répondent à un besoin très largement exprimé dans la population. La nouvelle section de tennis de l'A.S.S.G. compte déjà 150 adhérents. La modicité des tarifs - comparés à ceux qui sont pratiqués dans les clubs privés - a été un facteur déterminant de l'engouement de la population pour cette discipline que la Municipalité a voulu démocratiser. Le premier tournoi de tennis de Saint-Gratien a connu un certain succès . 2 autres autres courts viendront compléter cet équipement en 1977 et permettront d'accueillir 150 demandes en attente. Par ailleurs, il faut préciser que les joueurs pourront, cet hiver, continuer à s'entraîner sur le court couvert du gymnase du Forum.

Bulletin municipal octobre 1976



Un beau match

Naissance du projet SIVOM

sportif. Il ne restera plus à réaliser que le **stade omnisport** que nous avons décidé de construire avec la ville de Sannois et qui devrait voir le jour très prochainement. Réalisation d'une importance exceptionnelle : 7.000.000 de francs de terrains ont déjà été acquis. 55.000 m³ de terrassements seront réalisés avant l'hiver, le terrain d'entraînement est programmé pour le 1er trimestre 1977. Dans les trois années qui viennent le terrain d'honneur avec piste d'athlétisme, 6 à 8 courts de tennis, un grand hall omnisport verront le jour. Ainsi, le sport pourra-t-il connaître de beaux jours à Saint-Gratien. Déjà de bons résultats sont à inscrire. . .

En avril 1975, 2 terrains de tennis étaient créés près des salles sportives et très vite la section de tennis de l'ASSG recueillait 150 adhérents.

On passe en 1975 de 150 adhérents à 600 en 1980

Bulletin municipal septembre 1979

A. S. S. G. – SECTION TENNIS

La Section Tennis de l' A.S.S.G. a vu le jour il y a 4 ans. Son équipement , des plus réduits, ne comprenait alors que 2 courts de mauvaise qualité ; rapidement, devant l'accroissement des effectifs, il fut décidé de créer aux Cressonnières 2 nouveaux courts (green set). Ceux-ci furent ouverts en 1977, nous permettant dans la foulée de doubler les effectifs.... La saison 79 a démarré avec un total de 380 inscrits... quelques 200 personnes restant encore en attente... Cette situation, quasiment insoluble, va heureusement se trouver réglée avec la création du complexe sportif du SIVOM : 8 court de tennis seront mis la saison prochaine à la disposition des joueurs de Saint-Gratien – Sannois. La section de tennis de l'A.S.S.G. comptera alors près de 600 adhérents.

L'A.S.S.G. Tennis, dont le Président est le Dr Robillard, s'est volontairement orientée vers 2 types d'activité : le tennis loisir et le tennis compétition.

Le tennis loisir permet au joueur de pratiquer son sport, à son niveau, dans le seul but de se détendre sans chercher spécialement à améliorer ses performances.

Le tennis compétition comprend une formation complète : initiation, perfectionnement pour aboutir à la compétition ou tout au moins à un niveau technique satisfaisant ; cette seconde formule étant bien sûr axée en priorité sur les jeunes.

Pour réaliser cet objectif, une école de tennis a été créée et c'est ainsi qu'en 1978 la section de tennis a assuré la formation de 140 jeunes et 90 adultes.

Cette politique commence à porter ses fruits puisque en 1978 l'A.S.S.G. Tennis se classe 13ème sur 47 dans le challenge de clubs du Val d'Oise ; durant cette saison la section a engagé en championnat départemental : 2 équipes seniors hommes - 1 équipe seniors dames - 1 équipe juniors - 1 équipe cadets - 1 équipe minimes - 1 équipe benjamins, d'autre part, 6 jeunes joueurs ont été sélectionnés pour suivre l'entraînement de la Ligue du Val d'Oise.

1 de nos poussins a été finaliste départemental.

1 de nos minimes a été 1/2 finaliste départemental.

Somme toute une activité et des résultats positifs qui devaient se concrétiser en fin de saison 79 ; bref, un avenir serein... et pourtant il existe une ombre à ce tableau ; nous aurons du mal à développer les effectifs de notre école de tennis. En effet les cours se dispensent en salles et les heures de disponibilité de celles-ci sont malheureusement assez réduites. Nous allons rapidement atteindre notre seuil de saturation. Quelle formule adopter ? Nul doute cependant qu'avec le dynamisme qui nous anime nous ne trouvions la solution d'ici la rentrée prochaine.

LE BUREAU

à votre service Pour vous renseigner APPELEZ le 989-71-37

1979• Création de la section Bowling, suite à l'intégration du club de Bowling de Saint-Gratien. L'ASSG compte 11 sections et plus 2000 adhérents dont 600 pour le Tennis, soit près d'un tiers toutes disciplines confondues.

1980 Construction de 8 courts – 4 en schiste, 4 en élastan – au sein du SIVOM Sannois – Saint-Gratien.

4 courts dédiés à Saint-Gratien - 4 courts dédiés à Sannois

Bulletin municipal février 1981

LE PARC des SPORTS

Qu'est-ce que le S.I.V.O.M. ?

S.I.V.O.M. est le sigle du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple. C'est une collectivité publique jouissant de la personnalité morale, financière et juridique.

Il regroupe les deux communes de Saint-Gratien et Sannois depuis 1972 et a pour vocation :

- la réalisation et le fonctionnement d'un Parc des Sports,*
- la réalisation d'un lotissement.*

Il a acquis neuf hectares de terrains presque en totalité par voie amiable, situés entièrement sur Saint-Gratien, rue d'Ermont. Après de multiples difficultés tenant à la définition exacte des emprises du réseau routier ceinturant le projet, la réalisation des équipements sportifs a pu commencer en 1977.

Depuis ont été construits :

- tous les réseaux de fluides et de voirie de l'ensemble,*
- un terrain d'entraînement de foot-ball,*
- un vestiaire pour le foot-ball,*
- huit courts de tennis, dont quatre en schiste et quatre en élastan.*

Le terrain de foot-ball est utilisé principalement par l'A.S.S.G. (Association Sportive de Saint-Gratien) et l'O.S.S. (Omnium Sport de Sannois).

Les huit courts de tennis sont occupés sans discontinuité par les nombreux adeptes de ce sport devenu populaire. Une répartition équitable de l'utilisation de ces terrains entre l'A.S.S.G., l'O.S.S. et les indépendants est fixée par le règlement d'utilisation des courts.

Deux logements de gardien et un vestiaire pour le tennis sont en cours de réalisation. Ils seront livrés en avril 1981.

Actuellement, le S.I.V.O.M. présente sa candidature à un «Contrat Régional» pour obtenir des subventions destinées à financer :

- un terrain d'honneur de foot-ball où pourront se dérouler des compétitions régionales, départementales et même nationales,*
- une tribune avec vestiaires et divers équipements,*
- un hall de sports de grande dimension destiné à recevoir toutes les disciplines de salle,*
- un vaste parking et un passage souterrain pour permettre le passage du parking aux installations en toute sécurité.*

La réalisation de cet équipement a permis de réserver 3.200 m² de terrain pour y implanter un lotissement de huit lots dont les parcelles sont proposées en priorité à des expropriés, habitants de la commune désirant reconstituer leurs biens.

Malgré de multiples demandes de subventions faites à l'Etat et au Département, ces équipements n'ont pu être financés que par voie d'emprunts. Le dossier présenté à la Préfecture de Région pourrait éventuellement retarder la réalisation des équipements projetés, mais son acceptation soulagera les finances des deux communes.

Tennis



HABITANTS DE SAINT-GRATIEN DESIRANT PRATIQUER LE TENNIS

Si vous désirez pratiquer le tennis et n'appartenez pas à la Section Tennis de l' A.S.S.G., des courts de tennis vous sont réservés en semaine sur le terrain du Parc des Sports intercommunal de la rue d'Ermont.

La location a été fixée à 20 F de l'heure et par court.
S'adresser au gardien.

Cette création permet au club de disposer de 6 courts extérieurs puis quelques créneaux dans des salles polyvalentes couvertes (Forum – Picolo).

1990 Enchaînant la réfection des 2 courts extérieurs (actuellement les 2 et 3, qui furent couverts par la suite), la construction du court couvert numéro 1 est lancée

Bulletin municipal novembre 1990

DE NOUVEAUX EQUIPEMENTS POUR NOS SPORTIFS

Depuis de nombreuses années Saint-Gratien est et demeure une ville sportive. Elle recense 3 000 licenciés. Consciente de l'importance du sport dans l'équilibre et l'épanouissement de tous mais en particulier des jeunes, la municipalité a fait de grands efforts dans ce domaine afin que le plus grand nombre possible de jeunes et de moins jeunes puissent pratiquer un sport. Elle a été aidée dans son action par les bénévoles des associations sportives, les enseignants qui se sont impliqués à faciliter l'accès aux disciplines sportives dans le cadre du tiers temps pédagogique et les entraîneurs qui, par leur qualité, ont attiré et révélé les valeurs de nombreux pratiquants.

Les jeunes sportifs, de plus en plus nombreux, souhaitent trouver dans leur ville les équipements nécessaires à la pratique de leur discipline. Des améliorations ont donc été apportées aux installations et de grands projets verront bientôt le jour.

Les nouveaux tennis

Le 13 octobre a eu lieu l'inauguration des tennis couverts et découverts.

Tennis découverts
Sur les quatre courts extérieurs, deux ont été refaits en béton poreux aux normes homologuées.

Tennis couvert
Un nouveau court a été réalisé en résine synthétique 11,8 x 36 m. Le hall d'accueil est de 73 m². Des abords paysagés ont été prévus autour de cet équipement.



Inauguration prestigieuse avec les présences d'élus et représentant de l'Etat : Le sous-préfet Monsieur Didier Peletin, le Président du conseil général, Monsieur Philippe Lachenaud- Le député Maire Monsieur Jean Pierre Delalande – Le maire et conseiller général de Saint-Gratien, Monsieur François Scellier, et la présence au combien symbolique du Président de la FFT et de la FIT : Philippe Chatrier

Echo régional 18 octobre 1990



1991 – La salle d'arme qui jouxtait les courts 1, 2 et 3 déménage dans un nouveau bâtiment rue Parmentier. Le tennis récupère cette espace qui devient club house, vestiaires, salle de sports et lieu de festivité.

2002 : Couverture des courts 2 et 3 – création des courts extérieurs 4 & 5 en contrepartie de la récupération des courts du SIVOM pour créer un terrain d'entraînement l'équipe de football de l'Entente Sannois Saint-Gratien promue en National.

Bulletin Municipal Aout 2002

2 NOUVEAUX TENNIS COUVERTS AUX CRESSONNIÈRES

Le pôle tennistique de la rue des Cressonnières offrait jusqu'ici aux 350 adhérents de l'ASSG Tennis 4 courts extérieurs (2 en résine mélangée et 2 en béton poreux) datant de plus d'une quinzaine d'années. En 1989, un court couvert y était adjoint. Mais un seul. L'hiver, et par temps de pluie, l'A.S.S.G Tennis était contrainte d'utiliser la seule structure couverte existante. La gestion des diverses activités en était d'autant plus problématique. Il s'agissait de coordonner l'école de tennis, les cours collectifs (initiation et perfectionnement des adultes), les entraînements des joueurs d'équipes, les championnats qu'ils soient individuels ou interclubs par équipes, les tournois et le tennis loisir (licenciés et stage du Point Accueil Jeunes). Pour maintenir son niveau de collaboration

avec les associations qui a toujours été le sien, la Commune se devait d'apporter des aménagements en terme d'infrastructures. C'est chose faite avec la création de 2 courts couverts, inaugurés le 21 juin dernier.

Ces deux structures permettent désormais aux associations de gérer au mieux des plannings d'occupation chargés et, à moyen terme, offrent une opportunité d'initiation aux classes des écoles primaires de Saint Gratien. ■



14 août 2010 – Naissance du SGTC - Saint-Gratien Tennis Club – Afin de maîtriser au mieux ses ressources et son développement au moment de la rénovation du club , avec deux nouveaux courts en terre tout temps, création d'un club house, vestiaires, parking...

Bulletin Municipal Avril 2011

Du mouvement au pôle sportif des Cressonnières

Entre l'ouverture du nouveau dojo Guy Dupuis le 26 avril et l'agrandissement du pôle tennis, le complexe sportif des Cressonnières s'étend désormais sur 10 000 m² de terrain et poursuit sa rénovation.

Le nouveau dojo

Ça y est ! Le nouveau dojo Guy Dupuis vient d'ouvrir ses portes. Ambiance zen, couleurs neutres, jardin japonais... Les amateurs de judo, ju-jitsu, aikido, taïdo (sabre), kung fu, taekwondo, gymnastique d'entretien se retrouvent désormais dans ce magnifique espace conçu comme une maison japonaise en bois et verre de 1 200 m².

On compte déjà parmi les utilisateurs plus de 800 licenciés des associations gratiennes ainsi que de nombreux scolaires (écoles primaires et lycées).

Les travaux du pôle tennis

Top départ pour les travaux de construction et rénovation du pôle tennis : mercredi 15 juin 2011 ! Au premier semestre 2012, les 400 licenciés du Saint Gratien Tennis

Club devraient pouvoir s'entraîner et accueillir des tournois dans de meilleures conditions grâce à la création d'un club-house et de deux terrains supplémentaires. Entouré d'espaces verts, le club-house, composé d'une salle de réception-bar avec terrasse, ainsi que de deux vestiaires, sera construit, comme le dojo Guy Dupuis, avec du bois. Côté courts, deux nouveaux terrains extérieurs raviront les sportifs !

Leur surface «soft», assimilée à la terre battue, reposera sur un support synthétique, ce qui permettra de pratiquer le tennis par n'importe quel temps et durant toute l'année (ou presque !). Outre les effets techniques multipliés, cette surface moins dure aura aussi moins de conséquences traumatisantes pour les articulations. Monsieur Laze, président du Saint Gratien Tennis Club, apprécie car «le club-house sera un endroit convivial pour les joueurs».

De l'innovation aussi du côté des réservations ! Avec «le-réservation», chaque joueur aura la possibilité de réserver des cours via le net. Il aura aussi la possibilité de venir jouer avec des personnes de l'extérieur.

Retrouvez tous les renseignements au 06 36 90 85 89 ou sur <http://assgtennis.free.fr/>

Le pôle sportif des Cressonnières, situé 14-22 rue des Cressonnières, comprend un dojo, un terrain de foot (stade Auguste Delaune), une salle de tennis de table et un pôle tennis (7 courts : 3 couverts et 4 extérieurs dont deux en réalisation).

Les six terrains Multisports sont situés au 33 rue des Raguencets, rue Jean Moulin, au Bois Ruault (près de l'école Raymond Logeais), rue Léon Fontaino (derrière le Forum), Place Marcel Cerdan et sur le plateau Jean Zay (à proximité du gymnase).

Le stade Robert Lemoine se situe 23 rue Pierre Curie.

Les trois gymnases se situent au Forum (Place François Truffaut), rue du Picolo (gymnase du Picolo) et Rue d'Orgemont (gymnase Jean Zay).

La salle d'armes Claude Forestier, située 17 rue Parmentier, accueille les escrimeurs et les rencontres inter-écoles.

Le parcours de santé et ses neuf stations d'exercice prennent place au cœur de la balade suspendue recouvrant le Boulevard Intercommunal du Parisis (B.I.P.), accessible notamment par la passerelle au bout de la rue Jean Moulin et de la rue des Marais.

Deux centres nautiques sont à disposition des Gratiennois dans l'espace communautaire : la piscine intercommunale des Bussys au 98 rue des Bussys à Eaubonne et dès cet été, le nouveau centre nautique situé sur les communes de Soisy-sous-Montmorency et Andilly.

2012 : Inauguration des nouvelles installations

Lettre du Maire décembre 2012

Pôle Tennis des Cressonnières

Montant des travaux : 1 511 644 €
Participations financières : Région
et Conseil général du Val d'Oise
Livraison : mai 2012



Le programme a porté sur le réaménagement du pôle tennis couvert par :
- la construction d'un Club-house avec vestiaires d'une surface de 197 m²,
- la réalisation de deux courts de tennis extérieurs supplémentaires avec éclairage,
- la réalisation d'une aire de stationnement d'une vingtaine de places,
- l'éclairage sur les courts existants.

L'équipement a été conçu de telle sorte qu'il y ait une réelle continuité architecturale avec le dojo Guy Dupuis. Comme pour le dojo, le bois et le verre sont les matériaux privilégiés. La façade des vestiaires a été traitée en bois, le Club-house en verre.

Ces deux volumes sont regroupés sous une toiture également en bois.

.le club compte aujourd'hui près de 440 adhérents dont 130 joueurs classés.

Pour autant, la priorité n'est pas de développer spécifiquement le haut niveau. Mais d'être un club formateur », Le SGTC, un des clubs majeurs du Val d'Oise, est engagé, avec le comité départemental, sur une la nouvelle école de tennis. qui permettra aux plus jeunes de jouer plus et de créer une dynamique globale au niveau de l'école de tennis.

Convivialité

Reconnu comme un club familial et dynamique, le SGTC accorde une place importante à la convivialité.

En 2018, le club a d'ailleurs reçu le 1er prix du développement de club au niveau du Val d'Oise, ce qui souligne le travail réalisé par les différents membres du comité du club et tous les autres bénévoles, toujours prêts à monter au filet pour proposer des animations comme à l'occasion de la fête du club organisée chaque année.

Diversifier ses activités

Le club ne compte pas s'arrêter là et travaille sur différents projets afin de faire découvrir à un maximum de jeunes Gratiennois(es), les joies de la pratique de la petite balle jaune.

Présidents du club depuis sa création au sein de l'ASSG

1975	Dr Chic
1976 -1980	Dr Robillard Bernard
1980-1982	Michel Dary
1982-1984	Sylvie Colpalu
1984	Bernard Maylin
1984 -1992	Jean Bodelin
1993 -2011	Jean-Noël Laze

Présidents du club SGTC depuis 2010

2010 -2015	Jean Noel Laze
2016 – 2017	Lionel Fer
2017 -2019	David Fromentin
2019 -2021	Valérie Mongis
-2021 -	Samuel Ragozin

Présidents d'honneur

Jean Bodelin
Jean-Noël Laze
Lionel Fer

Adhérents célèbres ayant poursuivi l'aventure sous d'autres cieux:

Remy Barbarin - Classé -30 a été pendant 2 années entraîneur physique de l'équipe de France de coupe davis, entraîneur de Michael Llodra (2010) ou préparateur physique de Gaël Monfils (2004- 2006).

Benoit Maylin : Journaliste tennis (l'équipe, Eurosport, Yahoo sport)

Archives diverses

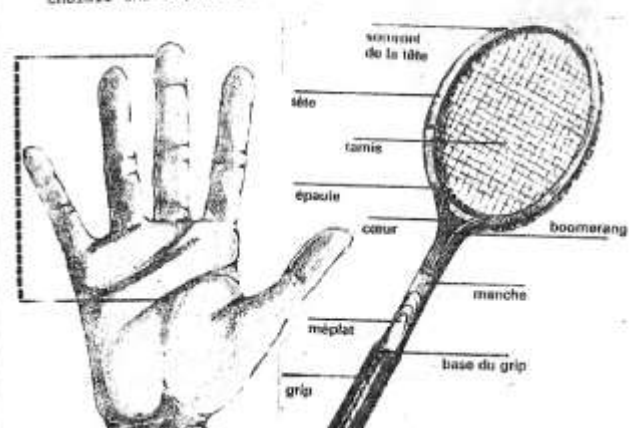
Cours de tennis

EQUIPEMENT

- CHOISIR UNE RAQUETTE -

Votre première dépense importante, lorsque vous commencez à jouer du tennis, sera certainement l'achat d'une raquette. De nombreuses personnes débutent le tennis avec une raquette d'origine "familiale". Il est naturellement peu raisonnable de se lancer dans de grandes dépenses d'équipement avant de savoir si le tennis vous plaît ou non. Cependant, après avoir décidé de pratiquer sérieusement ce sport, vous devez vous assurer que vous êtes convenablement équipé : la raquette d'une autre personne ne vous convient peut-être pas du tout, elle peut vous faire prendre de mauvaises habitudes et même occasionner des blessures.

Il existe de nos jours un choix étonnant de raquettes, couvrant une gamme de prix très étendue. Il est important de choisir une raquette bien adaptée à sa taille et à sa forme.



- Les raquettes en bois sont généralement faites de lames de bois collées. L'érable, le hêtre et le frêne sont couramment utilisés.
- Les qualités de jeu et la solidité des raquettes métalliques varient en fonction de la nature du métal et du mode de constitution. Comme les raquettes en bois, les raquettes métalliques possèdent différents degrés de flexibilité. Les moins chères sont parfois très souples et ont tendance à céder aux secousses.
- Les grands tenis. Avant tout le grand tenis semble faciliter un peu le jeu, principalement à la volée. Elle est très agréable et l'impact de la balle est très doux. Il permet aussi un peu plus d'erreurs de centrage sans conséquences catastrophiques, et donne la sensation de moins rater. Néanmoins, la raquette à grand tenis est utilisée par quelques grands champions; il n'est pas sûr qu'elle convienne à tout le monde, notamment ceux qui frappent du fond du court. Son utilisation est trop récente pour avoir un avis très objectif.

Une fois que vous avez décidé du type de raquette que vous désirez, il faut choisir un modèle qui soit adapté à vous. Deux points très importants sont à prendre en considération :

le poids de la raquette et la taille du manche.

La plupart des marques de raquettes sont disponibles dans 3 poids différents : lourd (top)
moyen (médium)
et léger (light)

Le poids d'une raquette varie de 350g. à 400g. environ. Il n'y a pas de règle absolue quant à la correspondance entre le poids de la raquette et votre taille et votre poids, aussi essayez de choisir la raquette avec laquelle vous vous sentez le plus à l'aise.

Coup droit appui fermé



Coup droit appui ouvert



Compétitions

1990


 ASSG
 ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT GRATIEN
 LIGUE DE TENNIS DU VAL D'OISE E.F.F.

OPEN DE SAINT-GRATIEN

(Régional - 1990-1991)

6 août au 22 août 1990

PRIX : 6000 F. + lots

Catégories : **OPEN SM > SEN, V + 35, V + 45**
SD > SEN, V + 35

Juge arbitre : **Jean BODELIN**

Engagements : **Jean BODELIN**
 60 Avenue Lacour - 95210 Saint Gratien - ☎ 01 39 89 50 40

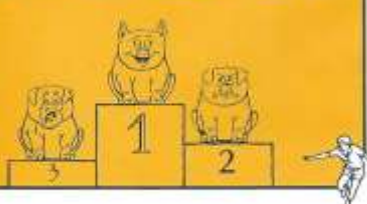
DROITS : **ADULTE 110 F. - JEUNE : 80 F. (BEP)**

SURFACE : DURS
(en cas d'interdiction météo de surface d'herbe)

Adresse du tournoi : 18 rue des Cressonnieres
 95210 Saint Gratien ☎ 01 39 89 31 31

Classements Messieurs

1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e
GILLES André	510	1 ^{er}	ALLICQ Vincent
MICHEL Stéphane	510	2 ^e	BOUDET Pierre
CHADY Sébastien	510	3 ^e	COUDAN Vincent
BOUCLIN Jean	510	4 ^e	DARDICQ Thierry
GILLES Laurent	510	5 ^e	DA SILVA Alexandre
GILLES Christian	510	6 ^e	DOUET Thierry
CLONARD Grégoire	510	7 ^e	MICHEL François
BARNEZ Serge	510	8 ^e	FRUCT Pierre
GILLES François	510	9 ^e	HILLARD Alain
ZHANN Sébastien	510	10 ^e	JOSYA Pierre
CHAMPY Philippe	510	11 ^e	BULLIARD Daniel
DOUET Stéphane	510	12 ^e	BUTLAN Bruno
LEMETTE Nicolas	510	13 ^e	ACQUILLAT Fabrice
ABDELLOU Alain	510	14 ^e	BOUVER Dominique
ROBERT Antoine	510	15 ^e	CHAMBERLAIN Christophe
CHANG Daniel	510	16 ^e	CHAMBERLAIN François
CHAMBERLAIN Jean	510	17 ^e	CHAMBERLAIN Sébastien
CALWY Eric	510	18 ^e	CHAMBERLAIN Sébastien
CHAMBERLAIN Sébastien	510	19 ^e	CHAMBERLAIN Sébastien
CHAMBERLAIN Sébastien	510	20 ^e	CHAMBERLAIN Sébastien
CHAMBERLAIN Sébastien	510	21 ^e	CHAMBERLAIN Sébastien
CHAMBERLAIN Sébastien	510	22 ^e	CHAMBERLAIN Sébastien
CHAMBERLAIN Sébastien	510	23 ^e	CHAMBERLAIN Sébastien
CHAMBERLAIN Sébastien	510	24 ^e	CHAMBERLAIN Sébastien
CHAMBERLAIN Sébastien	510	25 ^e	CHAMBERLAIN Sébastien
CHAMBERLAIN Sébastien	510	26 ^e	CHAMBERLAIN Sébastien
CHAMBERLAIN Sébastien	510	27 ^e	CHAMBERLAIN Sébastien
CHAMBERLAIN Sébastien	510	28 ^e	CHAMBERLAIN Sébastien
CHAMBERLAIN Sébastien	510	29 ^e	CHAMBERLAIN Sébastien
CHAMBERLAIN Sébastien	510	30 ^e	CHAMBERLAIN Sébastien





Equipe foot ASSG Tennis




Inscriptions et règlement

Inscriptions TENUP 1978

NOM	Prénoms	Date de N.	Adresse	Tel.	Nom de famille	Observations
SURET	J. Michel	20.01.41	32, V. de la République	283.21.10	OK	
FAISZ	Jean	19.01.38	73, r. de la Liberté	283.21.10	OK	
FAISZ	Yvonne	2.10.38	-	-	OK	
WUCELERS	Nicolas	03.01.40	12, r. des Fossés	283.21.10	OK	
WUCELERS	Christine	-	-	-	OK	
BARCELIN	Jean	10.01.41	14, r. de la Liberté	283.21.10	OK	
BARCELIN	Sylvie	10/01/41	-	283.21.10	OK	
BARCELIN	Christine	02.10.41	14, r. de la Liberté	283.21.10	OK	

Journal du club avril 1990



MERCI DE RESPECTER LE REGLEMENT !

De nombreuses plaintes d'adhérents, confirmées très souvent par les gardiens du Sivom, me parviennent malheureusement de façon répétitive, ce qui est très désagréable et inadmissible.

En effet, nous sommes 450 inscrits au Club et nous pouvons jouer indifféremment sur les courts des Cressonnères (avec tous les équipements que nous connaissons, mais plus pour l'instant, nous l'espérons) et de Sivom.

A LA DERNIERE ON TRAVAILLE LE TERRAIN

Où, en particulier le dimanche matin, au SIVOM, les candidats pour une partie de tennis sont insoucieux et si, il faut être "riglo".

Certains personnes ne respectent pas le règlement et jouent plusieurs plages horaires de suite par le truchement des cartes d'inscription ou en utilisant indûment des cartes "amis, enfants..." pour réserver la plage suivante.

Ceci n'est pas normal et vous le savez. Quand il y a des joueurs qui attendent pour jouer, vous n'avez pas le droit d'occuper deux plages horaires de suite. Les cartes qui sont placées sur le panneau de réservation sont obligatoirement celles des joueurs qui sont sur le terrain et ceux-ci doivent venir à la fin de temps réglementaire.

Pensez aux nouveaux adhérents qui ne connaissent pas bien le règlement et qui, surtout "n'ont" pas...

Je vous rappelle donc de ne pas monopoliser les courts dans la mesure où d'autres personnes souhaitent jouer derrière vous. Soyez sportif car vous n'accepteriez pas qu'on vous traite de cette manière.

Le Président,

Fête du Club- depuis toujours un évènement

On en parle dans la presse – Echo régional 8 nov 1990



LA FETE 89

Comme tous les ans à cette époque, la fête de l'A.S.S.G. Tennis a eu lieu dimanche 20 octobre à 21 h.

Organisée et animée de main de maître par le président de la Commission Amateurs, François Michet, et son équipe, ce furent quelques dizaines de danses ont fait plaisir à ce qui (plus de 320 personnes) cette soirée était l'aboutissement d'une année sportive bien remplie. Elle se passa en fait bien commode puisque nos joueurs et joueuses, jeunes et... mais jeunes, se virent remettre leur trophée gagné lors du tournoi interne organisé (et qui pour les adultes et seniors pour les jeunes) par notre dynamisme jago-artiste Serge Barrot.

Coups et cadeaux ont été distribués en présence de M. Seclier, conseiller général, maire de St-Genès, de M. Coustes, maire-adjoint chargé des sports et de M. Pesel, président de l'A.S.S.G.

Puis ce fut « La Nite » autour d'un buffet bien garni avec spectacle et buvette composée d'adultes et de mineurs bénévoles, tous membres de la section tennis, dont certains ont travaillé et réglé de longs moments de sous-présenter cette amoncelle de qualité. Qu'ils soient les remerciements et félicités pour leur amabilité et leur talent.

Et puis nous avons eu l'honneur d'être d'accueillir au sein d'une future grande vedette de la chanson : l'irrésistible Nathalie Guéca. Cette petite Grandjean nous a ridés par son charme et ses performances. Bravo Nathalie !

Il ne faut pas oublier bien sûr

Fête du tennis de l'A.S.S.G.

Cette fête a été un grand succès à nos côtés. Merci à tous les bénévoles qui ont permis à l'autorité de nous offrir cette « Soirée de gala ». A l'issue prochaine.

Le Président,
Jean BODELIN

A.S.S.G. Tennis, liste des nominés, tournoi interne 1990

— Seniors hommes :

Vainqueur : Michel Scapellato ; finaliste : Arnaud Gilles ; demi-finalistes : Gilles Laurent, Gilles Christian.

— Seniors dames :

Vainqueur : Huguette Sylve ; finaliste : Bernard Pascaline ; demi-finalistes : Dalgal Sylve, Mathieu Dany.

— Hommes + de 35 ans :

Vainqueur : Daniel Jean-Jacques ; finaliste : Calixte Jean ; demi-finalistes : Marie-Michel, Boris Michel.

— Dames + de 35 ans :

Vainqueur : Michèle Michèle ; finaliste : Luce Michèle ; demi-finalistes : Maria Anna, Véronique Claudi.

— Vétérans hommes :

Vainqueur : Bédouin Jean ; finaliste : Calixte Jean ; demi-finalistes : Alk. Bernard, Constant Louis.

— Parasites garçons :

Vainqueur : Carole Vignery ; finaliste : Gaudin Olivier ; demi-finalistes : Luce Guillemet, Jérôme Philippe.

— Poussins filles :

Vainqueur : Emad Maya ; demi-finalistes : Benjamin Garçon ; demi-finalistes : Jourd'he Catherine, Emad Maya.

— Minimes garçons :

Vainqueur : Carole Eric ; finaliste : Sébastien ; demi-finalistes : Barret Sébastien, Boyer Pascal.

— Minimes filles :

Vainqueur : Jourd'he Claire ; finaliste : Luce Sophie.

— Cadets garçons :

Vainqueur : Carole Eric ; finaliste : Greg Richard.

— Cadets filles :

Vainqueur : Bertrand Pascaline ; finaliste : Genevieve Fabienne ; demi-finalistes : Chantal Séverine, Françoise Sandrine.

— Juniors garçons :

Vainqueur : Olympe Sébastien ; finaliste : Gilles Laurent ; demi-finalistes : Origand Camille, Martin Patrick.

— Juniors filles :

Vainqueur : Bertrand Pascaline.

Aider les familles en difficultés

La Direction Départementale de l'Éducation de la Creuse (avec l'appui de la Croix Rouge Française) a financé une tournée de sensibilisation à l'école, à la maison, au club... Vous pouvez contacter le responsable local M. Eric Parry au numéro 047601 : 34.12.23.72, si vous souhaitez vous inscrire de matériel pour aider les familles en difficultés.

La Croix Rouge recherche...

La Direction Locale de l'Éducation de la Creuse (avec l'appui de la Croix Rouge Française) recherche des personnes volontaires bénévoles, ayant un peu de temps libre, vos compétences peuvent être utiles dans diverses tâches

Journal d'information du club

Avant le site internet, pendant des années, le comité de direction du club fabriquait un magazine d'information à destination des à destination des adhérents, le tout tapé à la machine à écrire, avec le droit de recommencer en cas d'erreur



Un très grand merci à

Jean Bodelin

Le service des archives et de la documentation de la mairie de Saint-Gratien, Madame Andréa Amaral

Thibaud Rolland

Pour leur recherche et le temps passé à réunir documents et photos